

LE REFUS DE SÉJOUR ET LES PROCÉDURES D'ÉLOIGNEMENT

Vendredi 4 juin 2021 – 9h à 17h

Organisé par l'ADDCAES,

Association Départementale pour le Développement et la Coordination des Actions auprès des Étrangers de la Savoie

Objectifs

- Connaître la réglementation applicable en matière d'éloignement
- Identifier l'organisation juridictionnelle française
- Savoir orienter et informer une personne étrangère

Contenus

- Le cadre réglementaire
- Les mesures d'éloignement
- Les voies de recours

Prérequis

Avoir des connaissances de bases en droit des étrangers

Public Tous les bénévoles et professionnels en lien avec ce public

Intervenante Emilie Verdu, juriste ADDCAES spécialisée en droits des étrangers

Lieu Si les conditions sanitaires le permettent la formation se tiendra en présence à Chambéry. Dans le cas contraire elle sera proposée à distance.

Inscription : **75€ par journée** pour les professionnels
Gratuité pour les bénévoles et les étudiants



Renseignements

04 79 72 43 49 contact@addcaes.org

Inscription en ligne avant le 26 mai 2021

<https://framaforms.org/formation-le-refus-de-sejour-et-les-procedures-deloiement-1614613829>

www.addcaes.org